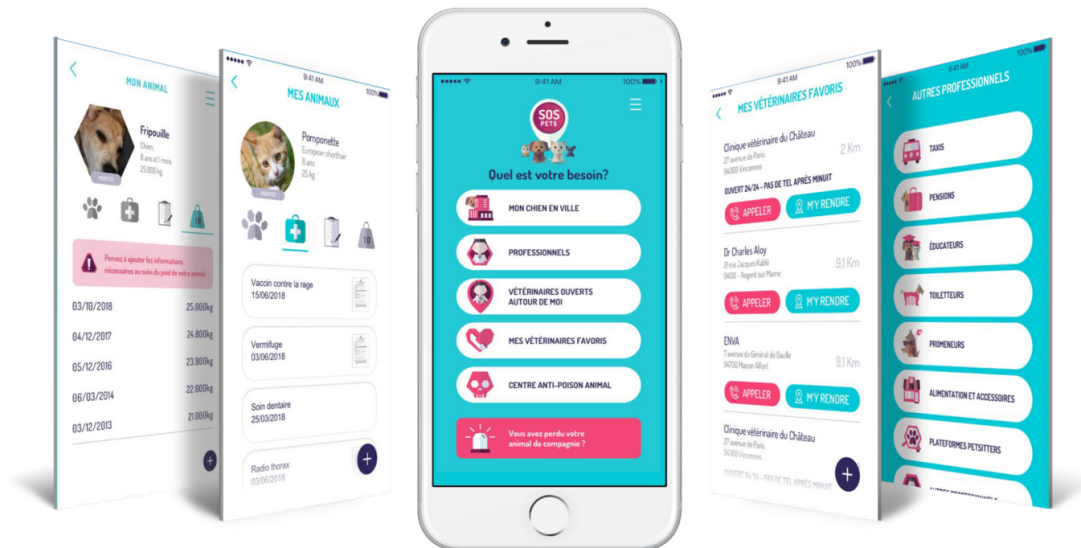


SOS PETS & CO : l'urgence et le quotidien de vos animaux à Puteaux



Chien, chat, NAC, oiseaux, poissons, Puteaux est l'amie des animaux !

Après avoir mis en oeuvre un certain nombre de mesures et d'infrastructures tendant à favoriser le bien-être animal et le partage en bonne intelligence de l'espace public entre propriétaires ou non d'animaux domestiques, la Ville vient de se doter d'une application spécifique qui va rendre bien des services aux propriétaires d'animaux de compagnie.

SOS Pets & Co est une application gratuite pour le propriétaire qui peut, après l'avoir téléchargée, gérer les urgences médicales et le quotidien de son animal. Géolocalisé à Puteaux, le propriétaire retrouve ainsi tous les services, infrastructures, commerces et les règles de droit en vigueur à deux minutes de chez lui.

Disponible sur Apple store et Google play, SOS PETS & Co :

- o propose des services au quotidien et en cas d'urgence,

- o privilégie les professionnels bienveillants et respectueux de l'animal et de son propriétaire,

- o informe sur les règlements en vigueur

- o communique sur toutes les adresses utiles (vétérinaires et centre antipoison référencés automatiquement, toiletteurs, éducateurs, pensions, taxis spécialisés etc. référencés sur demande).

Le bien-être animal à Puteaux c'est :

2 PARCS CANINS

Un espace sur l'Île de Puteaux et un autre près de la place des Marées permettent à votre chien de se dépenser sans laisse mais toujours sous votre surveillance et votre responsabilité de leurs propriétaires.

1 BULLE DOG, poste de lavage pour chien en septembre prochain

Après avoir couru dans la terre humide ou s'être roulé dans les feuilles mortes, rien de tel qu'une bonne douche !

Un bulle-dog sera bientôt à disposition des maîtres pour laver et sécher leur chien. Un brin de toilette bienvenu avant de retrouver son panier, propre comme un sou neuf, dans une maison qui le restera aussi.

Il sera installé début septembre 2019.

50 KIOSCAN

Distributeurs de sacs pour déjections canines sur toute la commune.

13 SANICHIENS

Ne pas ramasser les déjections de son chien sur les trottoirs, caniveaux mais aussi dans les parcs et jardins, peut être sanctionné d'une amende de 17 EUR.

Le Guide de l'animal citadin

La Ville de Puteaux vient d'éditer un guide à destination des propriétaires et futurs propriétaires d'animaux pour que ceux-ci soient le mieux informés possible sur les besoins de leur animal, leurs droits mais également leurs devoirs pour que civisme et respect d'autrui permettent une cohabitation harmonieuse au sein de la cité.

Santé, identification, règlements en matière de sécurité, d'hygiène et de propreté, vous retrouverez toutes les informations nécessaires pour une vie agréable et sereine avec votre petit compagnon en ville.

Le Guide de l'animal citadin est téléchargeable sur puteaux.fr

Votre contact

Direction de la communication

Mairie de Puteaux

01 46 92 92 92

presse@mairie-puteaux.fr